

# Le Grand Théâtre obtient la part de financement du Canton



Illustration Image: G. Cabrera

Le dossier est bouclé. Jeudi matin, les députés ont définitivement donné leur aval au premier train de subventions cantonales accordé au Grand Théâtre. Jusque-là, le financement public était uniquement de la responsabilité de la Ville de Genève. Toutefois, la réforme en cours de la répartition des tâches entre l'Etat et les communes a changé la donne. Le subventionnement pour deux ans a été accepté par 68 oui et 6 abstentions. Un large appui qui confirme les positions adoptées en juin, mais qui devaient encore être validées par le troisième débat qui s'est tenu jeudi. Aucune prise de parole n'a du reste été demandée à cette occasion.

## **Prématuré pour le PLR**

Cette belle unanimité était loin d'être évidente il y a peu. Conduite par le PLR, la droite a en effet longtemps mené une fronde contre ce financement, estimant prématuré l'effort cantonal tant qu'on ne saurait pas qui de la Ville ou du Canton allait gérer l'institution. Ces réfractaires estimaient alors suffisant d'octroyer 500 000 francs en 2015 et en 2016. La demande du Conseil d'Etat était de 500 000 francs en 2015, 2 millions en 2016 et 3 millions en 2017.

Lors de la session de juin, les esprits s'étaient toutefois un peu calmés et c'est finalement une solution intermédiaire proposée en plénière par le conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta qui a passé la rampe. Ce sera donc 500 000 francs pour 2015 (oui il y a du retard) et 2 millions pour 2016. La décision concernant 2017 est remise à plus tard.